

ENGAGEMENT À PAYER

Année académique 2023 – 2024

A compléter et à signer par le responsable

Le/la, soussigné(e) (NOM et prénom) _____

Date de naissance : _____ N° d'inscription nationale : _____

domicilié(e) rue _____ n° _____

à _____

Responsable de l'élève (NOM et prénom) : _____

Née le _____ à _____

N° d'inscription nationale : _____

inscrite comme interne à l'Internat Autonome de Mons, déclare avoir pris connaissance du montant de la pension exigé pour l'année académique 2023 - 2024 lequel s'élève à _____ €,

_____ (montant en toutes lettres)

En conséquence, il s'engage à payer au compte **BE96 0912 1204 9305** (BIC : GKCCBEBB) de l'Internat Autonome de Mons les sommes suivantes en fonction des modalités de paiement adoptées :

Par année : soit _____ € à l'inscription

Par trimestres : 1^{er} terme : _____ € au moment de l'inscription (4/9^{ème})
2^{ème} terme : _____ € avant le 1^{er} janvier (3/9^{ème})
3^{ème} terme : _____ € avant le 1^{er} avril (2/9^{ème})

Par mois : soit 9 versements de _____ € à payer au plus tard le 1^{er} du mois envisagé.

L'acompte de 60,00 € sera versé à partir du 1^{er} mai et pour le 5 juin au plus tard. Il est à déduire de la première mensualité. Il ne sera en aucun cas remboursé.

Sans cet acompte, il ne sera pas tenu compte de la réservation.

Tout retard d'un mois dans le paiement de la pension entraînera l'exclusion de l'interne et il sera procédé au recouvrement des sommes impayées par l'intermédiaire du Ministère des Finances - Administration centrale du Cadastre, de l'Enregistrement et des Domaines.

Fait en double exemplaire à Mons, le _____

Signature du responsable précédée de la mention manuscrite
"Lu et approuvé pour la somme annuelle de (en toutes lettres)"